



CENTRE SCOLAIRE LÉO-RÉMILLARD

1095, chemin Sainte-Anne
Winnipeg MB R2N 4G5
Téléphone : (204) 256-2831
Télécopieur : (204) 256-3848

Formulaire de choix de cours 2020-2021 12^e année

Nom de l'élève : _____

Veillez remettre d'ici le jeudi 12 mars :

- Formulaire de choix de cours
- Formulaire d'inscription
- Frais scolaires (chèque / argent comptant / Permission Click)

Cours obligatoires		Cours facultatifs	
<ul style="list-style-type: none"> • Les 4 cours suivants (anglais, éducation physique/santé, français, mathématiques) sont obligatoires en 12^e année. • Il y a la possibilité d'obtenir 10 crédits dans l'horaire régulier. 		<ul style="list-style-type: none"> • Choisir au moins un cours facultatifs en ordre de préférence • Indiquer deux autres cours facultatifs au cas où un de vos premiers choix ne sont pas disponibles. Consulter le prospectus, les enseignants ou les services aux élèves pour vous aider à faire vos choix. 	
Anglais – Choisir un cours d'anglais		Aliments et nutrition 40S	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Anglais : Comprehensive Focus 40S	Arts dramatiques 40S	
	<input type="checkbox"/> Anglais : Literary Focus 40S	Arts visuels 40S (frais associés à ce cours)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Éducation physique et à la santé 40F	Biologie 40S	
<input checked="" type="checkbox"/>	Français 40S	Chimie 40S	
Mathématiques – Choisir un cours de mathématiques		Compositions musicales 40S	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Mathématiques au quotidien 40S	Danse 40S	
	<input type="checkbox"/> Mathématiques appliquées 40S	Droit canadien 40S	
	<input type="checkbox"/> Mathématiques pré-calcul 40S	Espagnol 40S	
Programme placement avancé		Harmonie 40S	
	<input type="checkbox"/> Anglais : Literature & Composition 42S	Informatique 30S	
	<input type="checkbox"/> Calcul (AB) 42S / Intro au calcul 45S / Mathés avancées 45S	Jazz 40S	
	<input type="checkbox"/> Français : Langue et Culture 42S	Musique («Band» garage) 40S (par audition)	
		Physique 40S	
		Poterie 40S (frais associés à ce cours)	
		Production théâtrale 40S	
		Psychologie 40S	
		Sujets d'actualité en sciences 30S	
		Sujets d'actualité : Premières nations, Métis, Inuit 40S	
		Technologie musicale 40S	
		Vie-travail : transition 40S	
		Chorale 40S (offert à l'heure du midi ou après l'école)	

En apposant votre signature, vous autorisez les choix de cours sélectionnés et vous confirmez que vous avez lu l'Engagement de l'élève et l'Utilisation de l'internet et le courrier électronique (texte explicatif aux pages 3&4).

Permission de filmer/photographier par l'école ou pour les médias : veuillez cocher une des deux options suivantes (texte explicatif à la page 4).

- J'autorise le Centre scolaire Léo-Rémillard de filmer ou de diffuser des photos.
- Je refuse que le Centre scolaire Léo-Rémillard filme ou diffuse toute photo de mon enfant.

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature de l'élève : _____

Frais scolaires

Veillez libeller votre chèque pour les frais scolaires
au Centre scolaire Léo-Rémillard avant le 1^{er} mai 2020.

Veillez libeller un deuxième chèque post-daté au 5 juin 2021
au Centre scolaire Léo-Rémillard pour le dépôt du cadenas.

Cotisations obligatoires - 9 ^e à 12 ^e		
Activités de l'Association étudiante		15 \$
Frais des finissants (dépôt de 100 \$, balance à payer à la fin janvier 2021)		100 \$
Cotisations facultatives - 9 ^e à 12 ^e		
Annuaire 2020-2021		35 \$
Cotisation facultative du Comité scolaire		25 \$
Ajouter le nom de votre enfant sur le chèque et l'agrafer au formulaire	Total remis :	\$

Cadenas - obligatoire		
Ce chèque sera décheté suite à la remise du cadenas à la fin de l'année scolaire 2020-2021.	Post-daté au 5 juin 2021	10 \$

Information médicale

Si votre enfant a une condition médicale (ex : asthme, allergies, épilepsies, etc.) dont le Centre scolaire devrait être informé, s'il vous plaît l'indiquer ci-dessous.

À noter que cette fiche d'information médicale doit être complétée chaque année même si la condition n'a pas changé. Autrement, les agences scolaires ne sont pas en mesure de savoir si la condition persiste ou non.

De plus, si nous entreposons des médicaments pour votre enfant, nous vous demandons de les garder à jour et de les remplacer lorsque nécessaire. Tout médicament doit être dans son contenant original (voir la directive administrative PROGSAE03—Administration de médicaments par l'école)

Condition médicale : _____

Symptômes : _____

Consigne à suivre lors d'une urgence : _____

Autres informations : _____

Médecin : _____ Tél. : _____

Engagement de l'élève :

Code de vie

Chaque PERSONNE du Centre scolaire Léo-Rémillard vivra dans un milieu sécuritaire, sécurisant, ordonné et productif qui favorise sa croissance dans toutes ses dimensions (affective, culturelle, esthétique, intellectuelle, morale, physique et sociale) à l'intérieur d'une culture francophone. Le savoir-être, le savoir-vivre et le savoir-faire est un apprentissage continu. Toute résolution pacifique se fait par le dialogue et les gestes réparateurs.

Les droits de la personne :

- être dans un milieu francophone
- être heureux et être traité avec compassion
- être soi-même et être traité avec justice
- être écouté
- être en sécurité
- être dans un milieu d'apprentissage productif.

Les responsabilités de tous :

- parler français partout et en tout temps
- aider les autres afin qu'ils soient heureux et de les traiter avec compassion
- respecter les autres en tant qu'individu et de les traiter avec justice
- écouter les autres
- faire que l'école est un endroit sécuritaire et ne pas faire mal aux autres
- respecter la propriété des autres et de l'école
- maintenir un milieu d'apprentissage productif.

Les comportements qui ne sont pas tolérés :

- intimidation et taxage
- violence et agression
- discrimination
- consommation (alcool et drogues illicites)
- possession d'armes
- fréquentation de bandes

Cette liste n'est pas exhaustive.

(basée sur la loi portant sur les codes de conduite)

Références :

Directives administratives (au site web : www.dsfm.mb.ca) et la loi sur les écoles publiques

- Plaintes au sujet d'un employé de la DSFM RH14
- Code de conduite PROGSAE28
- Mesures disciplinaires PROGSAE27
- Armes dans les écoles ADM14
- Prévention d'abus de drogues, cannabis, alcool et autres substances nocives ADM15
- Transport scolaire ENTTRA07
- Harcèlement et discrimination RH11
- Assiduité PROGSAE19
- Respect de la diversité humaine PROGSAE26
- Anti-tabagisme ADM07
- Langue de communication ADM18
- Culturelle, communautaire et identitaire PROGSAE10

Utilisation responsable et respectueuse de l'Internet et du courrier électronique

Vu que l'Internet est disponible sans frais à l'élève;

Vu que l'Internet est une source d'information et/ou communication accessible en tout temps durant la journée;

Vu que parmi tous les renseignements disponibles sur l'Internet, il y en a qui ne sont pas appropriés à la situation scolaire;

Vu que l'Internet permet de partager de l'information, il est entendu que les droits d'auteurs seront respectés;

Vu que parmi tous les outils disponibles sur l'Internet, il y en a qui peuvent mener à des comportements non appropriés à la situation scolaire;

Vu que cette école veut favoriser et encourager l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communications à des fins éducatives;

Nous croyons que chaque individu doit faire preuve de bonne citoyenneté numérique en utilisant la technologie de façon responsable et respectueuse. **L'utilisation de ces appareils ne doit en aucun temps déranger le climat d'apprentissage dans la salle de classe ou ailleurs dans l'école, aller à l'encontre du code de vie de l'école, nuire au bien-être ou à la sécurité des autres, ou enfreindre à la loi ou au droit à la vie privée des individus.**

En tant qu'élève de la DSFM, j'affirme et je promets que pendant mon utilisation de l'Internet au Centre scolaire Léo-Rémillard, je ne chercherai ni des informations, ni des contacts, ni des ressources, ni des outils qui sont d'une valeur douteuse; soit de violence, de pornographie, soit d'aspect criminel. Je m'engage à ne produire aucun document qui ne soit pas en rapport avec l'école.

Je comprends que Windows Live est le seul courrier électronique de la Division scolaire franco-manitobaine.

Je comprends aussi que mes privilèges d'utilisation de l'Internet seront coupés ou annulés si je brise ce contrat. Mes privilèges pourraient être remis seulement après une rencontre formelle entre parents/tuteurs, l'administration de l'école et moi-même.

Permission de filmer/photographier votre enfant

De temps à autre, les médias demandent à la direction de l'école fréquentée par votre enfant, la permission de photographier, de filmer, d'enregistrer et d'interviewer des élèves. Ce tournage peut être fait soit en salle de classe ou pour des entrevues sur des sujets particuliers. De plus, la Division scolaire franco-manitobaine produit des documents audiovisuels, des sites Internet, des cédéroms et autres outils pédagogiques à l'intention de ses usagers. Nous vous prions de bien vouloir nous autoriser à prendre des photographies ou images cinématographiques de votre enfant pour des fins pédagogiques. Il peut arriver que la demande de permission de filmer ce reportage soit déposée le jour même sans que la direction de l'école ait l'opportunité et le temps de prévenir les parents concernés. Cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire en cours. (Voir à ce sujet la directive administrative COM01 DSFM et médias).